

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE POUR TRAVAUX

à faire parvenir en mairie 8 jours avant la date de début des travaux à : demande.voirie@cluny.fr (aucune autorisation ne sera délivrée si le délai de 8 jours n'est pas respecté)

| Demandeur : | | |
|--|--|----|
| Sollicite l'autorisation d'occuper la voie publique pour : | | |
| Ouverture d'une tranchée demètres linéaires Dépôt de matériaux Stationnement de véhicules de chantier (3,30€ par place par jour à partir du 8° jour) Installation d'un échafaudage dem xm (2€ par m² par jour à partir du 8° jour) Création d'un accès sur la voie communale Rétrécissement de chaussée Barrer la rue | | |
| Détail des travaux | | |
| C C C C C C C C C C C C C C C C C C C | Devanture Branchement réseaux Sondages Autres: | |
| | | |
| Du au | | |
| Rappel : toute occupation du domaine public est soumise à facturation à partir du 8° jour des travaux suivant la délibération n° 2022-087 du 14 décembre 2022. En cas de facturation, la fin réelle des travaux doit être renseignée à la Police municipale au 03 85 59 89 96. | | |
| Autorisation d'urbanisme délivrée : Oui Non Date : N° de l'autorisation : | Fait à Signature du demandeur : | le |